

➡ Le tri du verre :

Le verre est le matériau recyclable par excellence. On le trie et on le recycle depuis 1974 !

Dans le conteneur vert, les consignes sont simples : uniquement des emballages en verre ! Bouteilles, pots, bocaux, flacons, tout ce qui se ferme avec un bouchon ou un couvercle peut se recycler.

En revanche, il est interdit de déposer dans ce conteneur du pirex, de la vitrocéramique, de la vaisselle cassée, des vitres, des miroirs ou des ampoules. En effet, ces matériaux ne fondent pas comme le verre d'emballage et leur présence nuit à la qualité de la pâte de verre.

➡ Comment fabrique-t-on du verre ?

Les emballages en verre sont fabriqués dans de grands fours fonctionnant en continu, 24 heures sur 24, pendant une durée de 10 à 12 ans. La capacité de production d'un four peut atteindre 450 à 480 tonnes par jour.

Les matières premières naturelles (silice, soude, calcaire) ainsi que le calcin (verre issu de la collecte) sont introduites en continu dans le four et portées à près de 1500°C suivant le taux de calcin. Y sont ajoutés également des affinants et colorants.

A sa sortie du four, la pâte en fusion s'écoule dans des canaux chauffés qui la maintiennent à haute température.

Une goutte de verre en fusion est coupée à l'extrémité des canaux, dont la température et la forme varient selon l'emballage à fabriquer. Cette goutte de verre, la paraison, passe successivement dans un moule ébaucheur puis dans un moule finisseur où elle est soufflée pour former l'emballage.

Le verre doit être refroidi dans des conditions spéciales pour éviter les écarts de température qui rendraient l'emballage fragile : c'est la «recuison».

Les emballages sont ensuite soumis à des traitements pour renforcer leurs qualités.

Un contrôle qualité extrêmement rigoureux s'opère à chaque stade de la fabrication. Les verriers répondent ainsi aux exigences croissantes de leurs clients et des consommateurs en matière de sécurité alimentaire.

➡ Quels sont les intérêts du recyclage ?

Le verre collecté est traité pour devenir du calcin, utilisé comme matière première pour la fabrication du verre neuf. Tous les emballages triés sont recyclés.

Utiliser du calcin permet de préserver les ressources naturelles en limitant l'extraction et la transformation des matières premières.

Chaque tonne de calcin utilisée dans un four verrier permet d'éviter le rejet de 500 kg de CO² : le recyclage du verre est moins gourmand en énergie et émet moins de gaz à effet de serre.

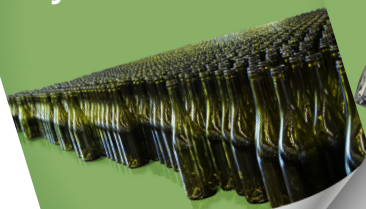
L'ensemble de la filière verre représente 15 600 emplois en France, dont 1 600 uniquement pour la collecte et le recyclage.

Le verre est un matériau recyclable à 100 % et à l'infini : sans perte de matière, ni de qualité, une bouteille redeviendra une bouteille en tout point identique.
Plus d'infos sur www.sytrad.fr

Les emballages en verre sont recyclables à l'infini, s'ils sont triés !

Jeter du verre dans la poubelle d'ordures ménagères coûte 15 fois plus cher que de le trier.

3 bouteilles sur 10 sont encore jetées dans le conteneur d'ordures ménagères.



#RecyclonsLeVerre

SYTRAD

#RecyclonsLeVerre

#RecyclonsLeVerre

SPÉCIAL TRI DU VERRE

- ➡ Trouve la réponse à cette charade :
 Mon premier a 365 jours.
 Mon second est le contraire de haut.
 Mon troisième est une note de musique.
 Mon quatrième est le pronom personnel de la première personne du singulier.
 Mon tout désigne le type de verre que l'on peut mettre dans les conteneurs de tri !

Le verre d'.....

Cela veut dire que les bouteilles, les pots et les bocaux en verre doivent être mis dans le conteneur vert pour être recyclés à l'infini ! Cite des exemples de ce type de verre que tu peux trouver dans ta cuisine :

- ➡ Maintenant que tu sais quel verre mettre dans le conteneur, barre les intrus qui se sont glissés ci-dessous : (petit indice : il ne doit en rester que 6 !)

